

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I



Débat d'Orientation Budgétaire 2026



Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

1

PREAMBULE.

L'article 15 de la loi du 6 février 1992 repris par le Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux Syndicats Intercommunaux ayant une commune adhérente de 3500 habitants d'organiser un débat d'orientation budgétaire.

Le débat a lieu en Conseil syndical sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédent l'examen de celui-ci. Le débat s'appuie sur le bilan de l'exercice précédent et permet de fixer les grandes orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif de 2025.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE a voulu accentuer l'information des élus.

Aussi, dorénavant le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce débat doit en effet permettre au Conseil syndical de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le Budget Primitif voire au-delà pour certains programmes lourds. Mais ce doit être aussi l'occasion d'informer le Conseil syndical sur l'évolution financière de la collectivité en tenant compte des projets et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur nos capacités de financement.

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

ORIENTATIONS DU SIAEP EN 2026

Pour donner suite à la feuille de route décidée par le Conseil Syndical pour ce mandat allant de 2020 à 2026, qui est de conserver l'indépendance financière et politique du SIAEP, les orientations budgétaires **2026** poursuivront les objectifs suivants :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- Maintenir un niveau d'investissement constant,
- Améliorer la détection de fuites,
- Être en conformité avec la législation avec le schéma directeur,
- Renouvellement du matériel vétuste,
- Développer la gestion informatique des réseaux
- Renouvellement et compléter les conditions et matériels de sécurité.
- Maitrise du tarif de vente de l'eau

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026
Date de reception de l'AR: 23/01/2026
032-200093920-DE_2026_002-DE
A G E D I

MATIERE DE RESEAU DE DISTRIBUTION :

A – MISE EN PLACE DU SIG SOCLE DU SCHEMA DIRECTEUR EN 3 PHASES :

1- PHASE 1 :

Installation informatique, mise à jour au quotidien des interventions = TERMINEE

2 – PHASE 2 :

Mise à jour du SIG suivant les plans papiers du SIAEP = En phase de terminaison avec Monsieur LAMOTHE

Investissement de matériel = TERMINEE

3 – PHASE 3 :

Schéma directeur (250 K€ HT) = Un bureau d'étude a été validé en CS pour réaliser l'appel d'offres.
Celui-ci sera réalisé au printemps 2026.

Le choix de l'entreprise qui réalisera le schéma sera choisi en commission pendant l'été 2026.

La réalisation du schéma se réalisera à partir de l'automne 2026.

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT / RENFORCEMENT / GESTION :

1- ORDAN LARROQUE :

Raccordement du château d'eau aux canalisations existante pour finaliser les travaux du secteur (90 K€)

2 – BAZIAN :

Etanchéité du réservoir de sol + renouvellement de pompes + conduite (85 K€)

3 – VIC FEZENSAC :

Mise en place de compteurs de secteurs + compteurs communicant. (220 K€)

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

Pour donner suite à la mise en place du schéma directeur :

- Renforcement stockage à Jégun

4 - LES ORIENTATIONS EN MATIERE REGLEMENTAIRE (CVM):

CVM :

Mise en conformité des préconisations de l'ARS en matière de CVM (2024):

- Analyse du réseau et des points de surveillance = Au quotidien
- Surveillance avec des analyses et tableau de suivi = Au quotidien
- Courriers et visite des abonnés hors normes = Réalisé
- Implantation de purges automatiques = Réalisé

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026
Date de reception de l'AR: 23/01/2026
032-200093920-DE_2026_002-DE
A G E D I

MATIERE DE VOLUME ACHETE ET VENDU:

- Analyse des achats et vente d'eau depuis 2021

ACHAT D'EAU A TRIGONE

Année	Mois											TOTAL VOL	
	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11
2021	68 496,00	75 943,00	61 502,00	62 086,00	64 948,00	66 867,00	72 285,00	69 787,00	84 918,00	69 897,00	74 398,00	62 192,00	833 319,00
2022	70 049,00	66 510,00	59 138,00	57 990,00	63 666,00	75 231,00	80 617,00	105 940,00	93 746,00	71 536,00	69 333,00	63 177,00	876 933,00
2023	70 303,00	64 556,00	60 645,00	60 984,00	66 341,00	66 444,00	65 180,00	83 733,00	83 495,00	70 958,00	63 024,00	64 255,00	819 918,00
2024	67 963,00	63 203,00	62 501,00	62 336,00	66 480,00	66 260,00	75 195,00	83 733,00	83 495,00	70 938,00	67 243,00	49 357,00	818 704,00
2025	65 760,00	64 131,00	58 312,00	63 676,00	55 523,00	69 648,00	79 371,00	94 123,00	79 949,00	60 975,00	59 598,00	68 064,00	819 130,00
2026													-
2027													-
2028													-
2029													-
2030													-
Moyenne	68 514,20	66 868,60	60 419,60	61 414,40	63 391,60	68 890,00	74 529,60	87 463,20	85 120,60	68 860,80	66 719,20	61 409,00	833 600,80

Dans cet achat et pour calculer le volume vendu, nous devons déduire les pertes par fuites telles que :

- Les fuites sur le réseau
- Les purges des réseaux
- L'utilisation des poteaux incendie
- Ecrêtements accordés dans le cadre de la loi Warsmann

On constate depuis quelques années une réduction constante du taux de fuites (24 % en 2025) liée à une forte implication des équipes, mais aussi de l'appui de nouvelles technologies ainsi que l'informatisation et la précision du maillage du réseau instaurés depuis 2021.

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026
Date de reception de l'AR: 23/01/2026
032-200093920-DE_2026_002-DE
A G E D I

MATIERE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

A- ACHAT EAU

Le budget 2026 tiendra compte d'un achat de l'eau à TRIGONE basé sur la consommation estimée, suivi de 25 % de fuite sur le réseau, ainsi que les volumes de services, cumulée à un prix de 0,85 € / m³ (Inchangé par rapport à 2024).

Cette estimation sera fixée à **850 000 m³ (moyenne haute constatée depuis les 4 dernières années)**

**Soit 722 500 euros arrondi à
750 000 euros**

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

2025 nous a conforté dans le choix de recruter une personne polyvalente à raison de 50% administratif et 50% terrain afin de préparer le départ en retraite de 3 personnes dans les 6 ans à venir.

Cette stratégie devra inclure le salaire et les cotisations dans la masse salariale telle que :

+ 30 000 euros la première année, passant ainsi la masse salariale de 270 000 (BP 2025) à 300 000 € en 2026.

Dans les 5 ans à venir, 3 postes seront à pourvoir, soit 1/3 des effectifs.

Cette information capitale devra être intégrée dans les prochains budgets afin de mailler au mieux les différents postes.

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

MATIERE DE RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il n'est pas prévu de souscrire un nouvel emprunt en 2026.

Nous pouvons également anticiper l'arrêt d'un prêt fin 2026 pour la somme de 30 000 euros, ce qui permettra d'emprunter de nouveau si besoin sans bouger le taux d'endettement qui reste faible pour cette strate de syndicat.

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

MATIERE DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

- **Travaux AEP ORDAN LARROQUE : 90 000 € HT**
- **Travaux AEP Vic compteurs de secteur : 90 000 € HT**
- **Compteurs connectés : 200 000 € HT**
- **Schéma directeur : 250 000 € HT**
- **Voiture utilitaire ou fourgon : 35 000 € HT**
- **Petit matériel d'entretien : 10 000 € HT**
- **Compteurs et pièces : 80 000 € HT**

Soit un total de 955 000 euros








Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

EN MATIERE D'EMPRUNTS :

Libellé	↑	N...	Année	Durée	Montant	Taux
 						
AMENAGEMENT LOCAL		2336	2008	20 ans	500 000,00 €	5,22 %
EMPRUNT CRCA		5103	2007	20 ans	300 000,00 €	4,06 %
Travaux Belmont		364	2025	20 ans	150 000,00 €	3,39 %
Travaux Ordan Larroque		344	2024	20 ans	500 000,00 €	3,77 %

Date de transmission de l'acte: 23/01/2026

Date de reception de l'AR: 23/01/2026

032-200093920-DE_2026_002-DE

A G E D I

PERSPECTIVES 2026 :

Le Budget 2026 sera établi avec la plus grande rigueur selon les orientations budgétaires

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Augmentation des recettes de fonctionnement en fonction des orientations de TRIGONE (Vente de l'eau) en augmentant la part variable.
- Diminution des coûts financiers engendrée par la perte d'eau par la maîtrise de la télégestion ; des compteurs de sectorisation ; contrôler régulièrement les compteurs d'eau afin de détecter d'éventuelles fuites (télérelève).
- Gestion des CVM pour être en conformité avec la réglementation
- Monté en puissance du SIG pour mieux gérer le réseau et le schéma directeur
- Véritable politique de réduction des fuites avec la mise en place de stratégies et plan de travaux (schéma directeur).
- Stratégie de prix à 10 ans